

SCHÉMA DIRECTEUR DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE 2025-2028

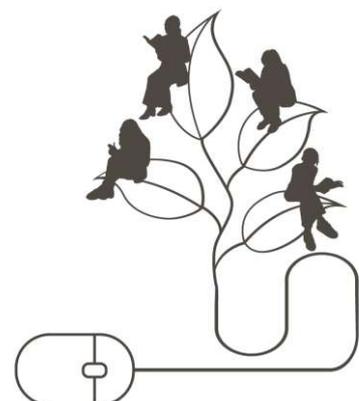


TABLE DES MATIÈRES

Édito.....	5
Ambitions pour un numérique responsable à l'Université de Lorraine	6
Engagements et objectifs stratégiques	7
Engagement 1 Ancrer la stratégie Numérique Responsable dans l'établissement.....	8
OS 1. Inscrire la stratégie Numérique Responsable dans la feuille de route du numérique	10
Objectif opérationnel 1 Acter et formaliser l'engagement	10
Objectif opérationnel 2 Structurer le pilotage de la stratégie NR.....	10
OS 2. Formaliser la politique Numérique Responsable.....	11
Objectif opérationnel 3 Identifier les principaux enjeux RSE du numérique en lien avec les ambitions de l'établissement	11
Objectif opérationnel 4 Élaborer et valider par le CA un schéma directeur du numérique responsable.....	11
Objectif opérationnel 5 Planifier un plan d'action	12
OS 3. Déployer la politique Numérique Responsable	13
Objectif opérationnel 6 Identifier et mobiliser les différents acteurs.....	13
Objectif opérationnel 7 Suivre le déploiement des actions en analysant les mesures d'impacts	13
Objectif opérationnel 8 Ajuster le plan d'action dans une démarche d'amélioration continue.....	13
OS 4. Animer et communiquer autour de la démarche Numérique Responsable.....	14
Objectif opérationnel 9 Structurer une stratégie de communication.....	14
Engagement 2 Favoriser la sobriété	16
OS 5. Sensibiliser et former aux impacts environnementaux du numérique	18
Objectif opérationnel 10 Impulser et accompagner le changement vers des pratiques numériques plus sobres.....	18
Objectif opérationnel 11 Déployer un plan de sensibilisation et/ou formation sur les impacts environnementaux du numérique pour les personnels.....	19
Objectif opérationnel 12 Soutenir les actions de formation et de sensibilisation pour les étudiant.es.....	19
OS 6. Optimiser la gestion de nos ressources numériques pour limiter leurs impacts et consommations	20
Objectif opérationnel 13 Spécifier des politiques d'achats responsables par segments numériques.....	20
Objectif opérationnel 14 Ajuster le parc numérique en favorisant des pratiques raisonnées et moins énergivores afin d'atténuer l'impact environnemental	20
Objectif opérationnel 15 Faire du DataCenter Mutualisé Lorrain (DCML) le lieu de convergence de l'ensemble des infrastructures et services de l'UL.....	21
Objectif opérationnel 16 Initier et développer une culture de la donnée numérique	21
OS 7. Disposer d'une offre de services numériques efficiente	22
Objectif opérationnel 17 Renforcer la mutualisation et la rationalisation des solutions numériques	22
Objectif opérationnel 18 Proposer une offre de service facilitante et contribuant à la réduction de l'impact environnemental de l'établissement.....	22
Objectif opérationnel 19 Écoconcevoir les applications, les productions audiovisuelles et les services	23
Objectif opérationnel 20 Décommissionner les services sous utilisés.....	23

Engagement 3 Renforcer la souveraineté	24
OS 8. Sensibiliser et former aux enjeux de la souveraineté numérique et de la cybersécurité.....	26
Objectif opérationnel 21 Impulser et accompagner le changement vers des pratiques numériques éthiques et responsables en matière de souveraineté, cybersécurité et de protection des données	26
Objectif opérationnel 22 Renforcer les compétences numériques pour assurer la maîtrise du SI	26
OS 9. Améliorer la confiance dans le numérique	27
Objectif opérationnel 23 Consolider l'offre de services numériques souverains pour nos usagers	27
Objectif opérationnel 24 Prioriser des alternatives opensource aux solutions propriétaires et l'utilisation des formats ouverts pour assurer l'interopérabilité et la réversibilité des systèmes	27
Objectif opérationnel 25 S'assurer du respect de la réglementation	28
OS 10. Positionner l'UL comme un acteur de la souveraineté numérique de l'ESR.....	28
Objectif opérationnel 26 Proposer une offre de services dans un datacenter labellisé	28
Objectif opérationnel 27 Renforcer l'offre de services souverains	29
Objectif opérationnel 28 Produire des logiciels en opensource	29
Engagement 4 Accélérer l'inclusion.....	30
OS 11. Sensibiliser et former aux impacts sociétaux du numérique	32
Objectif opérationnel 29 Impulser et accompagner le changement vers des pratiques numériques plus accessibles, inclusives et durables.....	32
Objectif opérationnel 30 Déployer un plan de sensibilisation et/ou formation sur les impacts sociaux et sociétaux du numérique pour l'ensemble des personnels.....	32
OS 12. Améliorer l'accès aux ressources et services	33
Objectif opérationnel 31 Former l'ensemble de la communauté aux compétences numériques de base	33
Objectif opérationnel 32 Garantir l'accès aux équipements numériques pour tous·tes	33
Objectif opérationnel 33 Garantir l'accès aux équipements numériques adaptés.....	34
Objectif opérationnel 34 S'assurer de la conformité d'accessibilité des services et ressources numériques	34
Objectif opérationnel 35 S'assurer de l'accessibilité numérique des espaces.....	35
OS 13. Agir pour une université démonstratrice inclusive	35
Objectif opérationnel 36 Développer une offre de services numériques au bénéfice de l'EDI	35
Objectif opérationnel 37 Soutenir les actions de formation et de sensibilisation sur les thématiques EDI pour l'ensemble de la communauté	36
Objectif opérationnel 38 Explorer les apports des nouvelles technologies favorisant l'inclusion.....	36
Objectif opérationnel 39 Être acteur des travaux autour de l'accessibilité dans l'ESR.....	37
OS 14. Développer une stratégie inclusive afin de garantir à chacun la possibilité de bénéficier des opportunités offertes par le numérique	37
Objectif opérationnel 40 Formaliser la stratégie d'accessibilité	37
Objectif opérationnel 41 Agir pour la diversité	38
Objectif opérationnel 42 Agir pour l'égalité professionnelle femmes/hommes.....	38
Annexes	40

Glossaire	40
Charte du Numérique Responsable.....	42
Tableaux synthétiques SDNR.....	44

1

¹ <https://infos.ademe.fr/magazine-janvier-2025/numerique-quel-impact-environnemental-en-2022/>

ÉDITO

AMBITIONS POUR UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE À L'UNIVERSITE DE LORRAINE

Avec ses travaux sur l'accessibilité des ressources numériques adossés au Schéma Directeur du Handicap (SDH) depuis 2014, ou encore ses bonnes pratiques *Green IT* déployées au sein de ses directions centrales depuis 2015, l'Université de Lorraine (UL) a fait du Numérique un acteur pilote de sa Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE). Dès 2019, sa feuille de route se décline au regard du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale (DD&RS) et un premier plan d'action vise à maîtriser la consommation énergétique de son système d'information, à faire évoluer le cycle de vie et le réemploi des équipements, à promouvoir une impression écoresponsable ou encore à collaborer avec les partenaires institutionnels. Si cet engagement vers un numérique plus responsable a déjà permis de mettre en place un certain nombre de mesures, leur périmètre d'application a souvent été limité. Ces actions doivent à présent se poursuivre avec une approche plus systémique, transverse et rigoureuse.

C'est l'ambition de ce Schéma Directeur du Numérique Responsable (SDNR) établi selon les 3 piliers de la politique RSE de l'établissement : Égalité, Diversité & Inclusion (EDI), Transition Écologique (TE) et Qualité de vie.

Pour asseoir cette démarche dans un engagement institutionnel fort, l'établissement a signé la *Charte Numérique Responsable* de l'Institut du Numérique Responsable (INR). Par cet acte, l'Université de Lorraine s'engage :

- À veiller à optimiser ses outils numériques pour limiter leurs impacts et consommations ;
- À développer une offre de services accessibles pour tous·tes, inclusive et durable ;
- À mettre en place des pratiques numériques éthiques et responsables ;
- À rendre le numérique mesurable, transparent et lisible ;
- À favoriser l'émergence de nouveaux comportements et valeurs.

L'atteinte de ces objectifs repose principalement sur le déploiement d'un plan de sobriété numérique couvrant aussi bien les équipements individuels que les infrastructures et services numériques ; l'alignement sur la stratégie de l'Etat dite « cloud au centre » et la démarche nationale de souveraineté numérique ; l'élaboration d'un Schéma Pluriannuel d'Accessibilité Numérique (SPAN) pour planifier les travaux à mettre en œuvre sur cette thématique ; mais aussi en sensibilisant et formant la communauté aux bonnes pratiques.

Le SDNR s'articule autour de 4 engagements (E) et 14 objectifs stratégiques (OS), qui se déclinent en 42 objectifs opérationnels (OO). Conformément aux ambitions du projet d'établissement 2024-2028, ces engagements visent à :

- Ancrer la stratégie Numérique Responsable dans l'établissement ;
- Favoriser la sobriété ;
- Renforcer la souveraineté ;
- Accélérer l'inclusion.

ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

E 1. Ancrer la stratégie Numérique Responsable dans l'établissement

- OS 1. Inscrire la stratégie Numérique Responsable dans la feuille de route du numérique
- OS 2. Formaliser la politique Numérique Responsable
- OS 3. Déployer la politique Numérique Responsable
- OS 4. Animer et communiquer autour de la démarche Numérique Responsable

E 2. Favoriser la sobriété

- OS 5. Sensibiliser et former aux impacts environnementaux du numérique
- OS 6. Optimiser la gestion de nos ressources numériques pour limiter leurs impacts et consommations
- OS 7. Disposer d'une offre de services numériques efficiente

E 3. Renforcer la souveraineté

- OS 8. Sensibiliser et former aux enjeux de la souveraineté numérique et de la cybersécurité
- OS 9. Améliorer la confiance dans le numérique
- OS 10. Positionner l'UL comme un acteur de la souveraineté de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR)

E 4. Accélérer l'inclusion

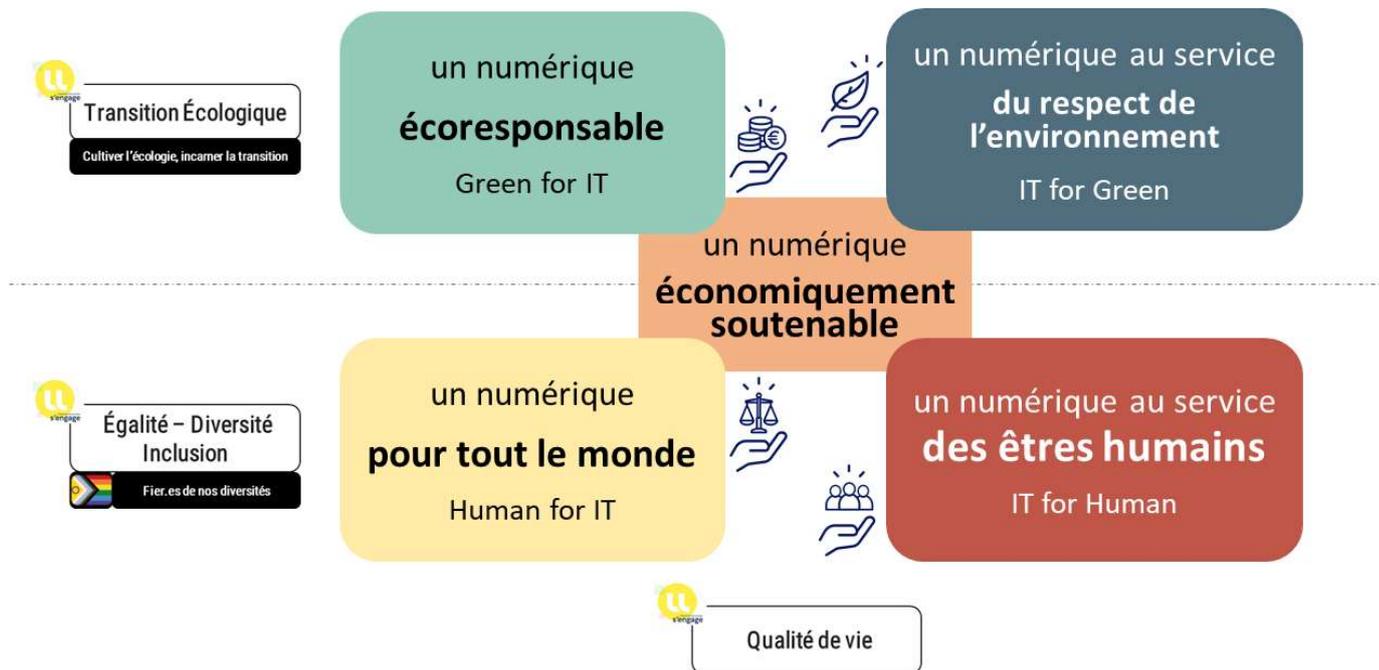
- OS 11. Sensibiliser et former aux impacts sociétaux du numérique
- OS 12. Améliorer l'accès aux ressources et services
- OS 13. Agir pour une université démonstratrice inclusive
- OS 14. Développer une stratégie inclusive afin de garantir à chacun la possibilité de bénéficier des opportunités offertes par le numérique

4 engagements, 14 objectifs stratégiques, 42 objectifs opérationnels

ENGAGEMENT 1

ANCER LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE DANS L'ÉTABLISSEMENT



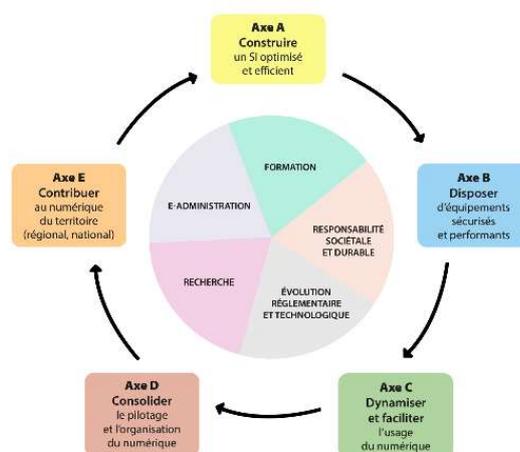


Le Numérique Responsable (NR) est une démarche d'amélioration continue qui vise à réduire l'empreinte écologique, économique et sociétale des technologies de l'information et de la communication. Elle englobe la dimension environnementale à la fois sous l'angle **Green IT** ou sobriété numérique et **IT for Green** représentant l'utilisation du numérique pour réduire l'empreinte environnementale d'autres activités. De même pour la dimension sociétale, elle se décline du point de vue **Human for IT** s'attachant à rendre le numérique accessible à tous·tes et **IT for Human** caractérisant l'utilisation du numérique pour réduire l'empreinte sociale d'autres activités.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, il est essentiel qu'elle soit solidement ancrée dans la gouvernance et les processus de l'Université de Lorraine. Cela implique de l'intégrer à la feuille de route du numérique, de formaliser une politique dédiée, de la déployer activement, et d'assurer son animation et sa communication.

OS 1. INSCRIRE LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE DANS LA FEUILLE DE ROUTE DU NUMÉRIQUE

La transformation numérique qui s'opère à l'UL concerne tout autant la recherche que la formation ou l'administration. Pour la piloter, l'UL a bâti une stratégie autour de 5 axes décomposés en objectifs à atteindre et actions à développer. Une feuille de route précise les projets à mener. Elle permet de disposer en permanence d'une vue synthétique des actions en cours avec indication de leur avancement. Cette transformation est menée dans le respect des évolutions réglementaires et/ou technologiques avec une prise en compte des principes DD&RS depuis 2019. La construction du Schéma Directeur du Numérique Responsable s'inscrit dans cette continuité et doit s'articuler avec le projet d'établissement 2024-2028 et le référentiel DD&RS².



OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1 ACTER ET FORMALISER L'ENGAGEMENT

L'engagement vers un numérique plus vertueux nécessite d'être clairement affirmé au plus haut niveau de l'établissement. La **signature** de la **Charte Numérique Responsable** de l'INR a acté cet engagement et défini les grands principes d'action selon 5 volets : *environnement*, *accessibilité*, *éthique*, *résilience* et *valeurs*. L'adhésion à l'INR permet à l'UL de bénéficier de ressources et d'outils dédiés mais aussi d'échanger et de contribuer aux travaux de la communauté.



Réalisé

- Signature de la charte du numérique responsable de l'INR le 7 février 2024
- Adhésion à l'INR depuis mars 2024, renouvelée en 2025



OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2 STRUCTURER LE PILOTAGE DE LA STRATÉGIE NR

Un pilotage structuré est indispensable pour garantir la mise en œuvre efficace de la stratégie NR. Cela passe par la nomination d'un-e référent-e, la définition d'une gouvernance claire en lien avec les instances existantes et l'évaluation des moyens humains et financiers nécessaires. Un groupe de travail (GT NR) anime cette démarche et collabore avec les différentes parties prenantes.

Réalisé

- Nomination d'une référente NR
- Création d'un groupe de travail
- Décision de confier la gouvernance du SDNR au **comité de pilotage Stratégie Numérique**

À réaliser

- Réévaluer annuellement les moyens RH et financiers nécessaires

² https://www.franceuniversites.fr/wp-content/uploads/2022/02/referentiel-DDRS_2021_FR_numerique.pdf

OS 2. FORMALISER LA POLITIQUE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

La formalisation de la stratégie Numérique Responsable est une étape cruciale pour dépasser le niveau actuel d'auto-évaluation et ancrer la démarche dans un engagement institutionnel fort. Cette stratégie vise à structurer l'approche, identifier les leviers d'action, et assurer un pilotage cohérent en lien avec les enjeux de l'établissement et les objectifs fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). Elle doit prendre en compte les multiples impacts du numérique - environnementaux, sociaux, éthiques et économiques. Le processus de formalisation implique l'identification des acteurs, l'évaluation de l'empreinte numérique, la définition d'un cadre stratégique (SDNR), la planification des actions, le suivi et l'ajustement continus, ainsi qu'une communication et une acculturation larges.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3 IDENTIFIER LES PRINCIPAUX ENJEUX RSE DU NUMÉRIQUE EN LIEN AVEC LES AMBITIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour agir de manière pertinente, il est primordial de connaître l'empreinte du numérique à l'Université de Lorraine. Cela implique de réaliser des études d'impact et d'identifier les bonnes pratiques déjà en vigueur. L'analyse de ces bilans permet de connaître des indicateurs clés et de constater que la fabrication des équipements est la majeure partie de l'empreinte environnementale.

Réalisé

- 63 bonnes pratiques recensées
- Bilan carbone Watt'sGreen 2021
- Audits d'accessibilité
- Co-construction d'une **politique de numérique responsable entre durabilité et souveraineté pour une université plurielle et inclusive** sur la base des différentes actions déjà entreprises.

Indicateurs

- Nombre de sessions de travail collaboratif

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 4 ÉLABORER ET VALIDER PAR LE CA UN SCHÉMA DIRECTEUR DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Ce schéma directeur s'inscrit dans la logique de la politique RSE de l'UL qui s'appuie sur 3 piliers : Égalité, Diversité & Inclusion (EDI), Transition Écologique (TE) et Qualité de vie (étudiante et au travail). Il s'articule avec l'ensemble des autres schémas directeurs de l'UL en lien avec cette politique d'établissement.

Réalisé

- Schéma directeur du numérique responsable

À réaliser

- Finaliser la rédaction du document cadre

Indicateurs

- Vote au CA (à venir)



OBJECTIF OPÉRATIONNEL 5 PLANIFIER UN PLAN D'ACTION

Le plan d'action NR détaille les mesures concrètes à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs du SDNR. Il s'agit de rédiger un plan précis pour la période 2025-2028, en identifiant des Mesures Phares (MP) qui permettront de mieux s'approprier la démarche. Ces MP doivent être évaluées selon plusieurs critères : leur empreinte carbone, leur impact économique, leur faisabilité et leur acceptabilité par la communauté.

Réalisé

- Rédaction du plan d'action pour chaque engagement

À réaliser

- Planifier l'ensemble des actions
- Définir et évaluer les mesures phares (Focus Group)

Indicateurs

- 2 Focus Group réalisés (COPIM TE, CODIR)

OS 3. DÉPLOYER LA POLITIQUE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Le déploiement implique la mise en œuvre du plan d'action du SDNR dans une démarche d'amélioration continue. Il nécessite de dépasser les limites du périmètre traditionnel de la Direction du Numérique (DN) pour impacter l'ensemble des structures. Des actions transformantes ont déjà été engagées, comme des politiques sur les équipements, l'impression et l'hébergement des données. Le déploiement de solutions et services numériques doit viser à les rendre accessibles, inclusifs et durables.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 6 IDENTIFIER ET MOBILISER LES DIFFÉRENTS ACTEURS

La transition vers un numérique responsable est l'affaire de toute la communauté. Au-delà des acteurs de la DN, il est essentiel d'identifier et de mobiliser un large réseau de collaborateurs·rices aux profils variés. Un réseau de correspondant·es NR au sein des composantes pourrait être déployé pour assurer le relais de la démarche sur l'ensemble des sites de l'université.

À réaliser

- Déployer un réseau de correspondant·es NR en lien avec le réseau des correspondant·es TE et des référent·es EDI

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 7 SUIVRE LE DÉPLOIEMENT DES ACTIONS EN ANALYSANT LES MESURES D'IMPACTS

Le suivi régulier et l'évaluation des actions sont nécessaires pour mesurer les progrès réalisés et l'efficacité de la stratégie. Cela implique de concevoir des indicateurs pertinents et de les suivre de manière continue. L'actualisation annuelle du bilan carbone du système d'information est un indicateur clé pour mesurer la réduction de l'empreinte environnementale. Un bilan annuel des actions menées doit aussi être réalisé.

Réalisé

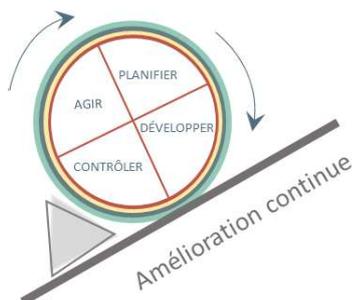
- Bilan des actions 2024
- Bilans carbone WENR 2023 & 2024

À réaliser

- Finaliser la conception et démarrer le suivi de l'ensemble des indicateurs

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 8 AJUSTER LE PLAN D'ACTION DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Revisiter annuellement le plan d'action et les valeurs cibles des indicateurs au regard des résultats obtenus, d'éventuelles nouvelles priorités ou avancées technologiques



À réaliser

- Définir et mettre en œuvre un processus de révision du plan d'actions NR et de ses indicateurs

OS 4. ANIMER ET COMMUNIQUER AUTOUR DE LA DÉMARCHE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Face aux freins psychologiques et à la résistance au changement, l'acculturation des personnels et des usagers est une priorité pour assurer l'acceptabilité et la réussite de la démarche NR. Il faut comprendre pour agir et changer ses habitudes.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 9 STRUCTURER UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Une stratégie de communication structurée est nécessaire pour informer et sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire. Diverses actions sont organisées : déploiement d'espaces d'information (wiki, intranet), publications (newsletter, magazines vidéo Luciole³), organisation d'ateliers ou d'événements de sensibilisation (semaine NR, Fresques du Climat/Numérique), développement d'outils (application Numériscore), ou diffusion de supports (plaquettes).

Réalisé

- Organisation d'actions de communication, d'acculturation et de mobilisation autour du numérique responsable au sein de l'UL
- Présentation des travaux aux Journées Réseaux de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (JRES 2024⁴)

À réaliser

- Rédiger le plan de communication

Indicateurs

- Nombre d'événements
- Nombre de bénéficiaires



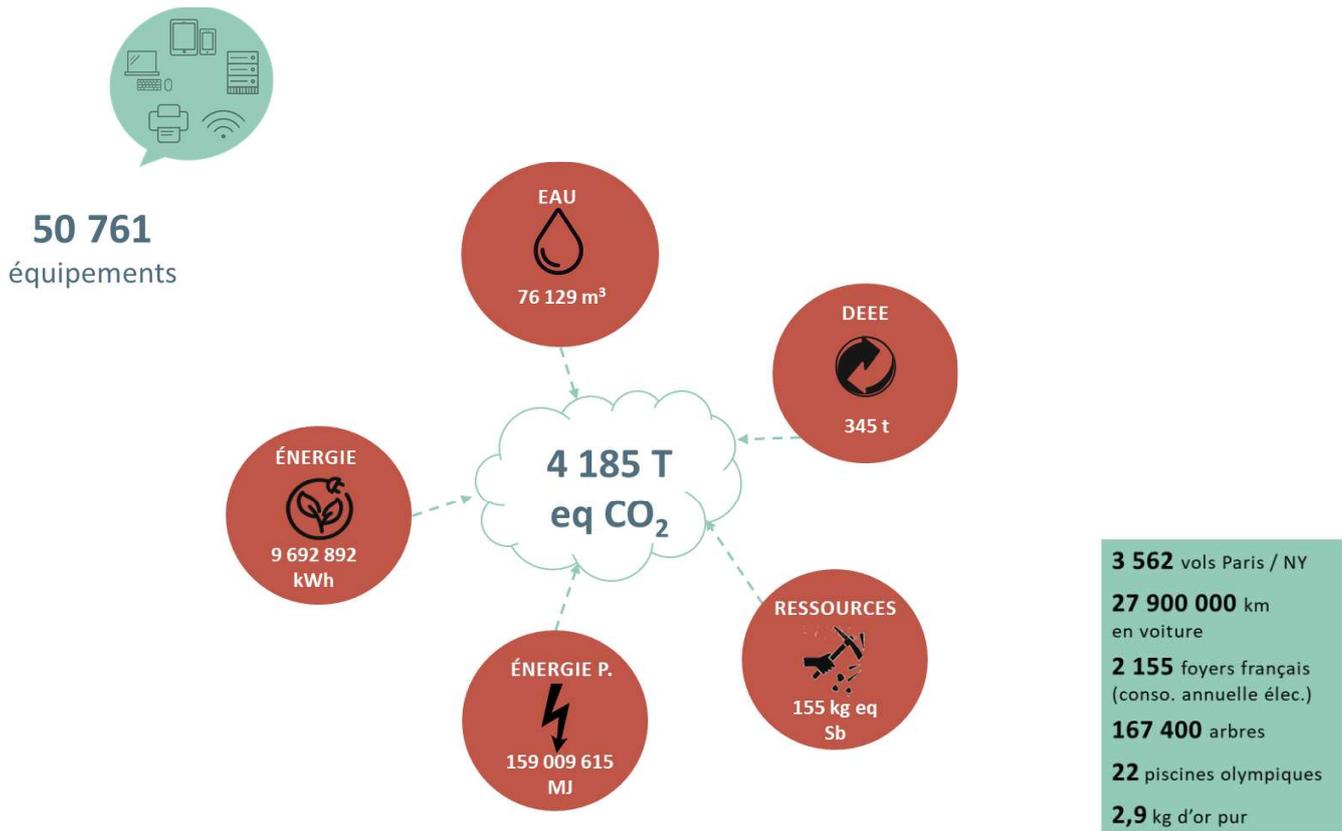
³ <https://ultv.univ-lorraine.fr/search/?q=luciole>

⁴ <https://2024.jres.org/programme#modal-140>

ENGAGEMENT 2

FAVORISER LA SOBRIÉTÉ





Selon l'étude ADEME-ARCEP5 actualisée en novembre 2024, l'empreinte environnementale du numérique en France représente **4,4 %** de l'empreinte carbone nationale en 2022 contre 2,5 % en 2020. Si cette augmentation peut s'expliquer par un biais méthodologique, cette hausse n'est qu'une étape avant la réelle prise en compte de l'IA générative.

Pour l'Université de Lorraine la première estimation de l'empreinte⁶ carbone des équipements numériques s'élevait à **4185 T équivalent CO₂** en 2021. Cette étude a permis de prendre connaissance d'autres indicateurs tels que les consommations électriques ou la production de déchets. Elle a confirmé que la majeure partie de l'empreinte environnementale était due à la fabrication des équipements et donc des achats. L'utilisation des appareils ne représentait que 18 % du bilan et le recyclage tout juste 1 %. Face à ces impacts environnementaux, il est crucial de limiter la consommation de biens et d'optimiser l'utilisation des ressources numériques.

Dès 2022, l'Université de Lorraine s'est engagée dans un plan de sobriété numérique couvrant les équipements individuels, les infrastructures et les services, en adéquation avec les objectifs nationaux de réduction des Gaz à Effet de Serre (GES) et des consommations d'énergie. Elle ambitionne de baisser de 6 % chaque année.

⁵ <https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/docs/2024/etude-ademe-impacts-environnementaux-numerique.pdf>

⁶ Mesure de l'impact environnemental et énergétique des équipements hors datacenter (Watt'sGreen 2021)

OS 5. SENSIBILISER ET FORMER AUX IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU NUMÉRIQUE

Avec près de 4 % d'émissions de GES au niveau mondial en 2020, le numérique est un acteur majeur d'épuisement des ressources naturelles et d'affaiblissement de la biodiversité, participant activement au changement climatique. Il produit un volume de GES comparable à celui de l'aviation civile et en constante augmentation. Aller vers plus de sobriété est une nécessité et passe par la formation et la sensibilisation de tous·tes aux impacts environnementaux du numérique.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 10 **IMPULSER ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT VERS DES PRATIQUES NUMÉRIQUES PLUS SOBRES**

Informers sur les impacts environnementaux et fournir des outils personnalisés de nos empreintes numériques individuelles. Mettre en lumière les bonnes pratiques et accompagner chacun·e dans leurs déploiements.

Réalisé

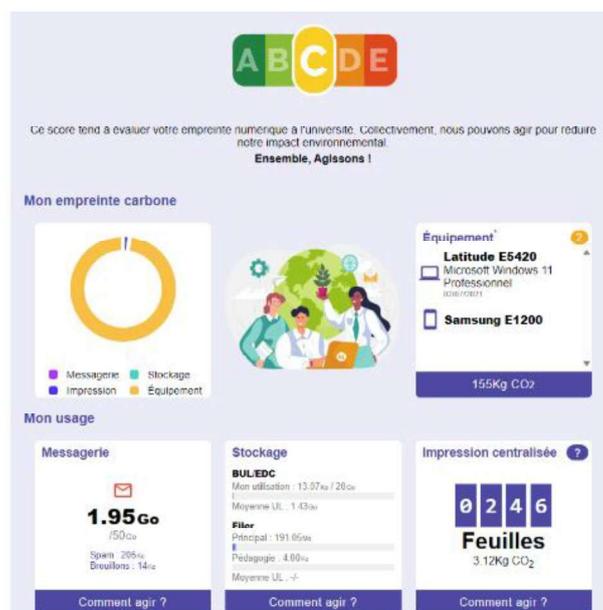
- Déploiement du Numériscore
- Réalisation et diffusion du magazine vidéo "Luciole"
- Incitation aux écogestes

À réaliser

- Faire évoluer le Numériscore

Indicateurs

- Nombre d'actions réalisées



OBJECTIF OPÉRATIONNEL 11 DÉPLOYER UN PLAN DE SENSIBILISATION ET/OU FORMATION SUR LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU NUMÉRIQUE POUR LES PERSONNELS

Former le personnel du secteur numérique afin qu'il comprenne et soutienne les démarches de Numérique Responsable. Sensibiliser l'ensemble des équipes pour progresser collectivement vers des pratiques numériques plus durables et éthiques.

Réalisé

- Sensibilisation lors de journées spécifiques (@allDN, accueil des nouveaux personnels, etc.)
- Suivi, formation et animation de fresques du Numérique

Indicateurs

- Nombre de sessions réalisées et de personnes formées ou sensibilisées

À réaliser

- Concevoir et mettre en œuvre un parcours de formation pour les personnels du numérique
- Sensibiliser l'ensemble du personnel aux enjeux du Numérique Responsable

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 12 SOUTENIR LES ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION POUR LES ÉTUDIANT·ES

Les équipes en charge du numérique doivent s'impliquer pleinement dans les actions de formation et de sensibilisation à destination de l'ensemble des publics, notamment les étudiant.es. À ce titre, un accompagnement des équipes pédagogiques s'avère nécessaire afin de concevoir des contenus innovants, ainsi que de développer des supports et des dispositifs de formation structurés et coordonnés.

Réalisé

- Contribution à la mise en place d'enseignements et d'animations dédiés à la TE ou NR (Sense et Agiles, ateliers fresques)



À réaliser

- Contribuer à la production de supports
- Renforcer nos actions

Indicateurs

- Nombre de supports et d'actions réalisées
- Nombre de bénéficiaires

OS 6. OPTIMISER LA GESTION DE NOS RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR LIMITER LEURS IMPACTS ET CONSOMMATIONS

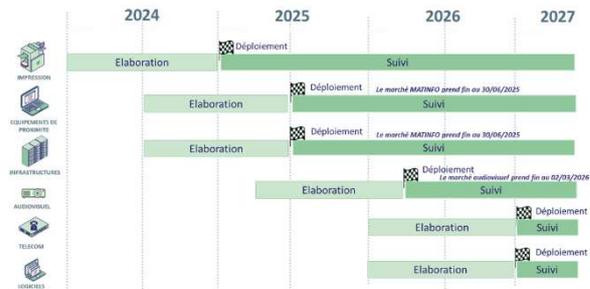
En France, 50 % de l'impact carbone du numérique provient des terminaux des usagers. À l'UL, le bilan de GES 2023 (BGES) a évalué la part des dépenses du numérique à près de 10 % de l'impact carbone du fonctionnement de l'université soit environ 4400 T eq CO₂. En structurant ses achats par segment, l'Université de Lorraine affirme sa volonté de faire du numérique un levier de sobriété, de responsabilité et d'équilibre entre performance et durabilité. La convergence de ses infrastructures vers le datacenter assure l'optimisation des ressources et incite au développement d'une culture de la donnée numérique.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 13 SPÉCIFIER DES POLITIQUES D'ACHATS RESPONSABLES PAR SEGMENTS NUMÉRIQUES

Conformément aux engagements du Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Économiquement Responsables (SPASER), la mise en œuvre d'une politique d'achat numérique responsable et durable constitue un levier stratégique majeur. Cette politique vise à réduire l'empreinte environnementale des équipements et des usages, tout en intégrant des critères de santé, comme pour le recours à des technologies d'impression à froid. Elle traduit une volonté d'exemplarité et d'innovation au service d'un numérique plus éthique et soutenable.

Réalisé

- Planification des travaux sur la période 2024-2027
- Politique d'impression effective depuis le 13 mai 2025 après validation par l'Équipe
- Politique et passage devant le copil ACOR (Achat et Consommation Responsable)



Indicateurs

- Nombre de politiques déployées

À réaliser

- Poursuivre la spécification des politiques d'achats et les soumettre au CA
- Déployer les politiques adoptées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 14 AJUSTER LE PARC NUMÉRIQUE EN FAVORISANT DES PRATIQUES RAISONNÉES ET MOINS ÉNERGIVORES AFIN D'ATTÉNUER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL



Près de 80 % de l'impact environnemental d'un poste de travail provient de sa fabrication. Réduire leur nombre et prolonger leur usage permet de limiter les GES, de réaliser des économies financières et d'inscrire l'Université de Lorraine dans une démarche numérique durable conformément au plan de transformation écologique de l'état.

Réalisé

- Allongement de la durée de vie des équipements
- Réduction du nombre d'équipements par personne pour les directions
- Mise en place d'actions de réemploi en interne et en externe
- Suivi plus précis et valorisation des déchets DEEE

À réaliser

- Continuer à prolonger la durée de vie des équipements
- Poursuivre et augmenter les actions de réemploi en interne et en externe
- Réduire et mieux valoriser les DEEE

Indicateurs

- Durée de vie moyenne des équipements
- Nombre d'actions de réemploi
- Nombre d'équipements
- Nombre de salles pédagogiques informatiques
- Poids de nos déchets DEEE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 15 FAIRE DU DATACENTER MUTUALISÉ LORRAIN (DCML) LE LIEU DE CONVERGENCE DE L'ENSEMBLE DES INFRASTRUCTURES ET SERVICES DE L'UL

L'Université de Lorraine affirme sa volonté de structurer ses services numériques autour d'un socle souverain, sécurisé et performant. Dans un contexte de responsabilité sociétale, le Datacenter Mutualisé Lorrain (DCML) s'inscrit dans une logique de maîtrise technologique, d'efficacité énergétique et de mutualisation des ressources avec d'autres partenaires académiques et territoriaux.

Réalisé

- Aménager un datacenter (DCML) en prenant en compte l'efficacité et la sobriété énergétique
- Déménager des infrastructures de l'UL vers le DCML
- Déménager les moyens de calcul vers le DCML

À réaliser

- Augmenter la capacité du DCML pour accueillir les nouveaux besoins de calcul haute performance pour la recherche
- Migrer les dernières infrastructures de laboratoires vers le DCML

Indicateurs

- Efficacité énergétique (PUE) du DCML
- Nombre de serveurs informatiques non migrés vers le DCML

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 16 INITIER ET DÉVELOPPER UNE CULTURE DE LA DONNÉE NUMÉRIQUE

Devant le volume de données en constante augmentation et les différentes offres de services de stockage de l'UL, il apparaît essentiel d'initier une gestion plus rationnelle des données numériques à l'échelle de l'établissement. Inciter au nettoyage, à l'archivage et accompagner les personnels dans cette démarche devrait contribuer à réduire la pollution numérique.

Réalisé

- Sensibilisation au nettoyage à l'occasion des Digital Clean Up Day



À réaliser

- Identifier et cartographier les besoins
- Spécifier une politique de gestion des données
- Rationnaliser les services de gestion des données

Indicateurs

- Quantité de données supprimées
- Evolution des capacités de stockage

OS 7. DISPOSER D'UNE OFFRE DE SERVICES NUMÉRIQUES EFFICIENTE

L'Université de Lorraine vise à renforcer la qualité, la cohérence et la sobriété de son écosystème numérique en rationalisant son offre de services. Cet objectif se traduit par la mutualisation des outils, la convergence des solutions existantes et une simplification des parcours usagers. Il s'agit de proposer des services clairs, accessibles et adaptés aux besoins, tout en maîtrisant les ressources mobilisées. L'action repose sur la cartographie des services numériques, l'optimisation de leur utilisation et le décommissionnement des solutions redondantes ou sous-utilisées. Cette démarche contribue à une meilleure efficacité opérationnelle, à la réduction de l'empreinte environnementale du numérique et à la soutenabilité des infrastructures et services.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 17 RENFORCER LA MUTUALISATION ET LA RATIONALISATION DES SOLUTIONS NUMÉRIQUES

Afin d'assurer une gestion plus efficace et plus responsable de son système d'information, l'Université de Lorraine s'engage à renforcer la mutualisation des outils numériques à l'échelle de l'établissement. Cette démarche vise à réduire la redondance des solutions et garantir la cohérence des services proposés aux différents publics.

Réalisé

- Catalogue de services accessible sur le site du numérique
- Hébergement de services virtuels (Offre Infrastructure As A Service - IAAS)
- Offre Cloud

À réaliser

- Cartographier l'existant
- Opérer les convergences de services
- Renforcer le circuit décisionnel sur l'acquisition de solutions

Indicateurs

- Nombre de services cartographiés
- Nombre de convergence opérées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 18 PROPOSER UNE OFFRE DE SERVICE FACILITANTE ET CONTRIBUANT À LA RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Université de Lorraine entend concevoir et faire évoluer ses services numériques de manière à simplifier les usages tout en réduisant leur impact environnemental. Cela passe notamment par la poursuite de la dématérialisation des processus et par le développement d'outils facilitant la transition énergétique et son suivi.

À réaliser

- Poursuivre la dématérialisation des processus
- Développer l'offre de services collaboratifs
- Contribuer au développement d'outils de suivi de la TE
- Soutenir le déploiement de l'utilisation des appareils personnels en pédagogie (BYOD - Bring Your Own Device)



OBJECTIF OPÉRATIONNEL 19 ÉCOCONCEVOIR LES APPLICATIONS, LES PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES ET LES SERVICES

L'écoconception est une approche qui intègre des considérations environnementales dans le processus de développement des services et une approche centrée sur l'utilisateur, afin de minimiser leur impact environnemental et de disposer d'une meilleure utilisabilité. Elle permet la réduction de la consommation de ressources, l'optimisation de l'efficacité énergétique. En intégrant des pratiques d'écoconception tout au long du cycle de vie, l'université a la volonté de contribuer à une transition numérique plus durable, en alignant les avancées technologiques avec les objectifs environnementaux et sociaux.



Réalisé

- Développement d'un mode éco pour la plate-forme pédagogique Kapps'UL
- Formation de personnel de la direction à l'écoconception



À réaliser

- Adopter l'écoconception pour chaque nouveau projet numérique
- Adapter les services au juste besoin en associant l'utilisateur à la conception
- Poursuivre la prise en compte de la gestion des ressources (Mode éco)

Indicateurs

- Nombre de services éco-conçus, pourcentage de réduction de la consommation de ressources
- Nombre de personnes formées ou sensibilisées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 20 DÉCOMMISSIONNER LES SERVICES SOUS UTILISÉS

Le décommissionnement des services numériques sous-utilisés constitue une étape essentielle pour promouvoir la sobriété numérique et adopter une démarche responsable. En arrêtant ou en supprimant les outils peu ou pas utilisés, cette pratique permet de réduire l'empreinte environnementale tout en optimisant l'utilisation des ressources numériques.

À réaliser

- Identifier les services non ou peu utilisés
- Planifier, communiquer et réaliser le décommissionnement
- Évaluer les bénéfices du décommissionnement

Indicateurs

- Nombre de services décommissionnés
- Gains réalisés (licences, matériel, maintenance, consommation électrique)

ENGAGEMENT 3

RENFORCER LA SOUVERAINETÉ



Dans un contexte de dépendance croissante aux solutions numériques externes, souvent peu maîtrisées et soumises à des logiques économiques ou juridiques étrangères, l'Université de Lorraine fait le choix affirmé de renforcer sa souveraineté numérique.

Cet engagement s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de souveraineté numérique, portée par l'État⁷ et l'enseignement supérieur, visant à garantir l'indépendance technologique, la résilience des services et la sécurité des données sensibles. Il se traduit par un appui résolu aux solutions libres, aux formats ouverts, aux services opérés localement ou nationalement, et à une gouvernance numérique alignée sur les valeurs du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

⁷ [La doctrine de l'État — numerique.gouv.fr](https://numerique.gouv.fr)

OS 8. SENSIBILISER ET FORMER AUX ENJEUX DE LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE ET DE LA CYBERSÉCURITÉ

L'objectif vise à impulser et accompagner un changement de culture au sein de l'établissement en matière de pratiques numériques, en mettant l'accent sur la souveraineté et la cybersécurité. Cela passe par des actions de sensibilisation et de formation adaptées aux différents publics, notamment les personnels, les acteurs du numérique et les doctorant-es. Ces formations doivent permettre de mieux comprendre les enjeux liés à la maîtrise des données, à l'indépendance vis-à-vis des fournisseurs non-européens, et aux risques croissants en matière de cybersécurité. À travers la mise en place de modules et de parcours de formation structurés, l'établissement ambitionne de renforcer les compétences internes, d'améliorer la résilience face aux cybermenaces et de promouvoir l'usage de solutions numériques souveraines. Cette montée en compétences est essentielle pour assurer une transformation numérique responsable, conforme aux réglementations en vigueur et porteuse de valeurs d'autonomie et d'éthique.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 21 **IMPULSER ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT VERS DES PRATIQUES NUMÉRIQUES ÉTHIQUES ET RESPONSABLES EN MATIÈRE DE SOUVERAINETÉ, CYBERSÉCURITÉ ET DE PROTECTION DES DONNÉES**

Déployer une stratégie de sensibilisation et de formation à la cybersécurité à destination des doctorant-es et nouveaux personnels, incluant un module obligatoire pour tous nos usagers. Accompagner la montée en compétence de la communauté universitaire sur les enjeux liés à l'usage de l'IA générative, à la protection des données (recherche et données personnelles), et promouvoir une culture du numérique responsable à travers l'usage des logiciels libres, des formats ouverts et des services numériques proposés par l'établissement.

Réalisé

- Formation de sensibilisation des doctorant-es
- Formation de sensibilisation des nouveaux personnels
- Module cybersécurité obligatoire pour l'ensemble des usagers des services numériques de l'UL
- Formation IA générative



À réaliser

- Sensibilisation à l'usage des logiciels libres

Indicateurs

- Nombre de bénéficiaires
- Taux de couverture des publics cibles

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 22 **RENFORCER LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES POUR ASSURER LA MAITRISE DU SI**

Développer les compétences des personnels du numérique via la formation continue et lors de recrutements, pour sécuriser et maîtriser durablement le système d'information.

À réaliser

- Former les personnels du numérique
- Adapter les fiches de poste pour intégrer les compétences recherchées lors des recrutements

OS 9. AMÉLIORER LA CONFIANCE DANS LE NUMÉRIQUE

Cet objectif vise à renforcer la transparence des services numériques proposés par l'établissement, en mettant en avant leur souveraineté, leur fiabilité et leur conformité aux exigences réglementaires. Il s'agit de consolider l'offre de services numériques en identifiant et valorisant ceux qui répondent aux critères de souveraineté, c'est-à-dire qui garantissent la maîtrise des données et des formats, l'usage de technologies open source ou européennes, et un hébergement sécurisé. Un travail de cartographie permettra de recenser ces services, d'en assurer la visibilité auprès des usagers, et de faciliter leur appropriation. Par cette démarche, l'établissement entend instaurer un climat de confiance numérique, dans lequel tout le monde – personnels, étudiant·es, chercheur·es – est assuré que les outils mis à sa disposition sont respectueux de ses droits et porteurs d'un numérique responsable et éthique.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 23 CONSOLIDER L'OFFRE DE SERVICES NUMÉRIQUES SOUVERAINS POUR NOS USAGERS

Renforcer et structurer l'offre de services numériques hébergés localement ou développés en lien avec des initiatives nationales, afin de garantir leur sécurité, leur conformité réglementaire et leur alignement avec les principes de souveraineté. L'objectif est de proposer aux usagers des alternatives crédibles, accessibles et durables aux solutions commerciales, tout en assurant une meilleure visibilité et appropriation de ces services au sein de la communauté universitaire.

Réalisé

- Prendre en compte la souveraineté dans tous les projets portés par la direction numérique

Indicateurs

- Nombre de services non souverains

À réaliser

- Identifier les services numériques (dont ceux déployés hors DN) qui ne sont pas souverains
- Faire la promotion des services souverains auprès des usagers

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 24 PRIORISER DES ALTERNATIVES OPENSOURCE AUX SOLUTIONS PROPRIÉTAIRES ET L'UTILISATION DES FORMATS OUVERTS POUR ASSURER L'INTEROPÉRABILITÉ ET LA RÉVERSIBILITÉ DES SYSTÈMES

Favoriser l'adoption de solutions open source et de formats ouverts dans le système d'information afin de renforcer l'autonomie de l'établissement, garantir l'interopérabilité des outils, et assurer la réversibilité des systèmes face aux dépendances technologiques et aux fournisseurs. Cette approche s'inscrit dans une logique de durabilité, de maîtrise des données et de respect des principes du service public.

À réaliser

- Identifier et évaluer les solutions alternatives aux logiciels propriétaires
- Déployer les logiciels et services retenus
- Utiliser les formats ouverts
- Accompagner les changements

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 25 **S'ASSURER DU RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION**

Mettre en œuvre des dispositifs de conformité pour garantir le respect des cadres réglementaires en matière de protection des données et de sécurité des systèmes d'information. L'objectif est d'assurer un usage responsable et sécurisé du numérique, en cohérence avec les obligations légales.

Réalisé

- Mise en place du comité d'homologation des services numériques

Indicateurs

- Nombre de services homologués

À réaliser

- Intégrer un volet réglementaire dans tous les projets numériques
- S'assurer du respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)⁸
- S'inscrire dans une démarche d'homologation systématique des services

OS 10. POSITIONNER L'UL COMME UN ACTEUR DE LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE DE L'ESR

L'objectif consiste à affirmer le rôle de l'Université de Lorraine en tant que contributeur actif à la souveraineté numérique collective de l'ESR. Cela implique le développement et la mise à disposition de services numériques, notamment via l'exploitation du DCML et le déploiement de services d'infrastructures (hébergement, sauvegarde, stockage, ...). L'UL s'engage ainsi dans des dynamiques collaboratives à l'échelle nationale (ex. : datacentre labellisé-ADAGE, offre de services hébergée du consortium ESUP-Portail de type *Software As A Service* (ESUP SaaS), en partenariat avec d'autres établissements et acteurs nationaux. En produisant ou en co-développant des logiciels open source et en proposant des services respectueux des principes de maîtrise des données et de transparence, l'UL contribue à la résilience de l'ESR face aux dépendances technologiques. Cette stratégie renforce l'autonomie collective du secteur et positionne l'université comme un acteur moteur d'un numérique public, éthique et durable.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 26 **PROPOSER UNE OFFRE DE SERVICES DANS UN DATACENTER LABELLISÉ**

Déployer des services numériques au sein d'un datacenter sécurisé et labellisé, garantissant un haut niveau de fiabilité, de performance et de souveraineté. Cette infrastructure permet d'héberger localement des services critiques, de renforcer la maîtrise des données, et de proposer à la communauté une alternative durable et conforme aux directives nationales.

Réalisé

- Aménagement du DCML
- Héberger les moyens de calcul pour la recherche (EXPLOR, INRIA, ENACT)

À réaliser

- Déployer les services ADAGE (Alliance pour un Datacenter Grand Est)

Indicateurs

- Nombre de services ADAGE

⁸ <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 27 **RENFORCER L'OFFRE DE SERVICES SOUVERAINS**

Développer et valoriser une offre de services numériques hébergées dans le datacentre mutualisé Lorrain. L'objectif est de proposer des services en mode SaaS au sein de la communauté.

Réalisé

- Hébergement de la plateforme vidéo mutualisée de l'ESR (ESUP-POD)



Indicateurs

- Nombre de services SaaS proposés

À réaliser

- Enrichir l'offre SaaS dans le cadre de la collaboration avec le consortium ESUP ou l'AMUE
- Intégrer ILaaS, la fédération universitaire mutualisée visant à promouvoir une IA générative de confiance, robuste, éthique et sobre

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 28 **PRODUIRE DES LOGICIELS EN OPENSOURCE**

S'engager dans une démarche de développement logiciel ouverte et collaborative, en publiant sous licences libres les outils produits ou co-développés par l'établissement. Cet objectif vise à mutualiser les efforts avec la communauté de l'ESR, favoriser la transparence, renforcer la souveraineté technologique et contribuer à l'écosystème numérique public.

À réaliser

- S'inscrire dans une démarche de production de code Open Source pour les développements UL
- Contribuer aux travaux du consortium ESUP Portail



ENGAGEMENT 4

ACCELÉRER L'INCLUSION



Conformément à la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances⁹, l'Université de Lorraine s'est engagée dès 2015 dans une politique volontariste autour du handicap. Consciente des profondes transformations induites par le numérique et de son rôle structurant dans l'accès au savoir, à la formation et à la vie citoyenne, elle réaffirme résolument cette volonté en s'engageant dans un processus d'accélération de l'inclusion numérique.

Cet engagement s'inscrit dans une stratégie globale visant à sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire aux impacts sociétaux du numérique, à garantir un accès équitable aux ressources et services, et à faire de l'université un exemple en matière d'inclusion. L'objectif est de permettre à chacun·e, quelles que soient ses spécificités, de bénéficier pleinement des opportunités offertes par le numérique et de participer activement à la vie académique, professionnelle et sociale.

Par cette démarche, l'Université de Lorraine entend assumer pleinement sa responsabilité institutionnelle en matière d'égalité des chances et contribuer, de manière concrète, à la construction d'un enseignement supérieur plus accessible, plus juste et plus solidaire.

⁹ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647&dateTexte=&categorieLien=id>

OS 11. SENSIBILISER ET FORMER AUX IMPACTS SOCIÉTAUX DU NUMÉRIQUE

Les impacts sociaux du numérique sont souvent méconnus. Il peut être source d'exclusion sociale, quand l'accès aux outils s'avère difficile pour des raisons économiques, géographiques ou d'aisance d'utilisation. Il peut aussi poser problème aux personnes en situation de handicap quand les services ne sont pas accessibles et même s'avérer délétère et peu éthique au travers de certaines conditions de travail. Aller vers un numérique plus inclusif est une nécessité et passe par la formation et la sensibilisation de tous·tes aux impacts sociétaux du numérique.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 29 **IMPULSER ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT VERS DES PRATIQUES NUMÉRIQUES PLUS ACCESSIBLES, INCLUSIVES ET DURABLES**

Si l'accessibilité est nécessaire pour certain·es, elle profite à toutes les personnes. Grâce à elle, chacun·e a accès à l'information et aux services en ligne, ce qui est crucial dans une société de plus en plus numérique et indispensable pour un établissement qui a vocation à former et enseigner à tous·tes.

Réalisé

- Magazine Luciole
- Information des obligations légales auprès des demandeurs de sites web
- Accompagnement de certains développements (ULEP, Kappsul, Virt'ul) pour mise en accessibilité
- Création d'une extension de vérification automatisée de l'accessibilité pour les contenus web

À réaliser

- Création d'un espace public dans le wiki pour mise à disposition d'outils et de bonnes pratiques d'accessibilité
- Création de ressources pour sensibiliser aux difficultés liées au handicap

Indicateurs

- Nombre d'actions réalisées
- Nombre de sites équipés de l'extension d'audit automatisé

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 30 **DÉPLOYER UN PLAN DE SENSIBILISATION ET/OU FORMATION SUR LES IMPACTS SOCIAUX ET SOCIÉTAUX DU NUMÉRIQUE POUR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS**

Former les personnels, notamment ceux du secteur numérique et plus globalement toutes personnes chargées de créer des ressources numériques, afin qu'ils comprennent et soutiennent les démarches de Numérique Responsable. Sensibiliser l'ensemble des équipes pour progresser collectivement vers des pratiques numériques plus durables, éthiques et favorisant l'accessibilité.

Réalisé

- Formation des rédacteurs de sites web pour la création de contenus accessibles
- Formation des développeurs de l'équipe WAS pour concevoir accessible

Indicateurs

- Nombre de personnes formées
- Nombre de formations réalisées
- Nombre de sites équipés de l'extension d'audit automatisé

À réaliser

- Concevoir et mettre en œuvre un parcours de formation à l'accessibilité pour les personnels en charge de créer des ressources numériques
- Sensibiliser l'ensemble du personnel aux enjeux des impacts sociétaux du numérique
- Formation de tous les développeurs pour des conceptions de services numériques accessibles

OS 12. AMELIORER L'ACCÈS AUX RESSOURCES ET SERVICES

L'Université de Lorraine s'engage à améliorer l'accès aux ressources et services numériques pour toute sa communauté, afin de réduire la fracture numérique et promouvoir l'égalité des chances. Cela passe par la formation aux compétences numériques de base, l'accès équitable aux équipements adaptés, et la conformité des services aux normes d'accessibilité^{10 11}. L'université souhaite aussi rendre ses espaces physiques plus accessibles grâce à des technologies innovantes, garantissant ainsi une inclusion renforcée et un usage autonome des outils numériques pour tous·tes, étudiant·es et personnels confondus.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 31 FORMER L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DE BASE

Dans une logique égalitaire, l'Université de Lorraine s'engage à former l'ensemble de sa communauté aux compétences numériques essentielles. Cette action vise à garantir à chaque personne – étudiant·e, personnel administratif, enseignant·e ou chercheur·e – les connaissances et savoir-faire nécessaires pour utiliser les outils numériques de manière autonome, efficace et sécurisée.

À réaliser

- Définir des parcours de formation accessibles et adaptés aux différents publics en lien avec le dispositif « Pix pour la fonction publique d'État »

Indicateurs

- Nombre de formations réalisées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 32 GARANTIR L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES POUR TOUS·TES

Le numérique occupe désormais une place majeure dans la formation des étudiant·es. Ainsi, l'Université de Lorraine souhaite poursuivre ses efforts afin d'offrir à chacun·e un accès équitable et de qualité aux différents services numériques et à internet, indispensables pour le bon suivi des formations. Cela nécessite de s'assurer de la mise à disposition suffisante de lieux et de matériels dédiés tout en tenant compte de la difficulté que peuvent rencontrer certain·es étudiant·es à s'équiper.

Réalisé

- Inventorier nombre et la localisation des outils proposés
- Faciliter une logique BYOD (SDNR 00 18)
- Soutenir les dispositifs de dons et de prêts aux étudiant·es (SDNR 00 14)

À réaliser

- Améliorer les procédures de dons

Indicateurs

- Nombre de dons et de prêts

¹⁰ <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/>

¹¹ <https://www.w3.org/WAI/WCAG22/Understanding/intro#understanding-the-four-principles-of-accessibility>

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 33 **GARANTIR L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES ADAPTÉS**

Assurer l'équité d'accès au numérique se traduit également par la prise en compte des particularités de chacun.e. Cela nécessite de pouvoir ajuster l'ergonomie des équipements en fonction des besoins. Ainsi, pour limiter les risques de Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) au travail, l'Université de Lorraine souhaite agir sur l'environnement de travail de ses agents en mettant des périphériques informatiques ergonomiques à leur disposition. Par ailleurs, pour les Étudiants en Situation de Handicap (ESH), il est nécessaire de pouvoir mettre à leur disposition du matériel et des logiciels spécifiques.

Réalisé

- Test et stocks de souris ergonomiques
- En lien avec la DPSE, et fourniture systématique de souris ergonomiques pour les nouveaux personnels
- Expérimentation de la solution Virt'UL pour la mise à disposition de logiciels dédiés aux ESH (en cours)

À réaliser

- Pratiquer une veille sur les solutions dédiées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 34 **S'ASSURER DE LA CONFORMITÉ D'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES ET RESSOURCES NUMÉRIQUES**

Chaque nouveau service numérique (site web, application, fichiers dans des formats bureautiques, ...) doit faire l'objet, lors de sa mise en ligne initiale et / ou d'une mise à jour, d'un contrôle permettant d'établir une déclaration d'accessibilité suivant le modèle de la Direction Interministérielle du Numérique¹² (DINUM) conformément au RGAA¹³. Pour assurer leur sincérité et leur indépendance, ces opérations de contrôle de l'accessibilité associées à toutes les phases de vie des projets doivent être réalisés par la Référente Accessibilité Numérique (RAN) ou assimilé, ou un prestataire extérieur.

Réalisé

- Audits et déclaration d'accessibilité des sites web avant leur mise en ligne
- Audits d'accessibilité d'application en cours de développement (Kappsul, virtul, App mobile, ULEP)
- Mise en accessibilité de l'application mobile
- Mise en accessibilité du service d'authentification
- Recrutement d'un IE en accessibilité numérique pour évaluation et mise en accessibilité du parcours étudiant
- Conception de sites web et de kits de site accessibles

À réaliser

- Audits et déclaration d'accessibilité des services avant leur mise en ligne
- Inventaire des services numériques à rendre accessible

Indicateurs

- Nombre de services en ligne audités
- Taux de conformité
- Nombre de services numériques accessibles

¹² <https://design.numerique.gouv.fr/outils/exemple-declaration-accessibilite/>

¹³ <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/doc/RGAA-v4.1.2.pdf>

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 35 **S'ASSURER DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE DES ESPACES**

Cet objectif s'inscrit dans la démarche d'accélération de la mise en accessibilité des campus. Cela inclut l'installation de dispositifs à destination des personnes malentendantes, notamment au niveau des banques d'accueil, des amphithéâtres ou salles de réunion (boucles magnétiques, micros déportés, etc.) ; l'implantation et le réglage des systèmes de contrôle d'accès, pour garantir leur compatibilité avec les besoins des usagers en situation de handicap ; les dispositifs d'interphonie et visiophonie et leur implantation, en particulier à l'entrée des bâtiments.

À réaliser

- Test dans les différents espaces pour en évaluer l'accessibilité
- Créer des applications mobiles pour guider les utilisateurs ou activer des dispositifs d'ouverture automatique

Indicateurs

- Nombre d'espaces et d'équipements testés
- Nombre d'équipements

OS 13. AGIR POUR UNE UNIVERSITÉ DÉMONSTRATRICE INCLUSIVE

L'Université de Lorraine est lauréate de l'appel à projet « Université Inclusive Démonstratrice » avec 6 autres établissements de l'ESR. En y répondant, elle a clairement affiché son objectif de rendre l'université plus accessible à toutes et tous. Fort d'un engagement de plus de 20 années en faveur des personnes en situation de handicap, ce projet offre l'opportunité d'aller encore plus loin en développant et déployant de nouvelles solutions numériques et en expérimentant les apports des nouvelles technologies favorisant l'inclusion de tous·tes et garantissant l'égalité des chances à tous les étudiant·es. Cela inclut la formation des enseignant·es aux outils numériques adaptés, l'intégration de technologies d'assistance dans les environnements d'apprentissage, et l'amélioration continue de l'accessibilité des ressources pédagogiques.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 36 **DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SERVICES NUMÉRIQUES AU BÉNÉFICE DE L'EDI**

Cet objectif vise à développer une offre de services numériques pour améliorer le bien-être des agents et des étudiant·es. Il s'agit de mettre en place des outils et des plateformes qui peuvent faciliter la communication, l'accès aux ressources et aux services, voire le suivi personnalisé du bien-être physique et mental, notamment.

À réaliser

- Mise en œuvre d'une plate-forme de signalement
- Gestion des congés étudiants
- Traduction simultanée, transcription automatique
- Exploiter les données et l'intelligence artificielle pour détecter les biais et proposer des correctifs adaptés

Indicateurs

- Nombre de services
- Taux d'utilisation des services

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 37 SOUTENIR LES ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LES THÉMATIQUES EDI POUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ

L'Université de Lorraine est engagée en faveur d'un environnement universitaire respectueux, inclusif et égalitaire. Cet objectif vise à déconstruire les stéréotypes, prévenir les discriminations et encourager une culture commune fondée sur le respect des différences en s'appuyant sur des actions de sensibilisation ou de formation.

Réalisé

- Réalisation d'une vidéo de sensibilisation sur les biais de genre dans les processus sélectifs en lien avec la DADRH, la DMGRH, la DCOM et la mission EDI



Indicateurs

- Nombre de supports produits, de bénéficiaires

À réaliser

- Contribuer à la mise en place d'actions de sensibilisation ou de formation dédiées à l'EDI (formation accessibilité...)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 38 EXPLORER LES APPORTS DES NOUVELLES TECHNOLOGIES FAVORISANT L'INCLUSION

L'exploration des nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle, la réalité virtuelle et les applications mobiles accessibles, révèle des opportunités transformatrices au bénéfice de l'inclusion. À ce titre, les innovations technologiques jouent un rôle clé dans la réduction des inégalités. Elles permettent de créer des environnements où chacun·e, quelles que soient ses capacités ou son origine, peut s'exprimer pleinement. En exploitant ces technologies, l'université peut non seulement améliorer l'accessibilité, mais aussi promouvoir une culture de diversité et d'équité, essentielle pour une société plus harmonieuse et innovante.

Réalisé

- Proposition d'un projet d'amélioration de l'accessibilité des supports de cours grâce à l'IA

À réaliser

- Outils de traduction instantanée
- Interfaces adaptatives

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 39 ÊTRE ACTEUR DES TRAVAUX AUTOUR DE L'ACCESSIBILITÉ DANS L'ESR

L'Université de Lorraine contribue à la dynamique collective de l'ESR en matière d'accessibilité numérique. Cet engagement se traduit par une implication active dans les réseaux métiers nationaux, notamment ESUP-Portail et le CSIESR (Comité des Services Informatiques Enseignement Supérieur et Recherche), ainsi qu'au sein des réseaux de la fonction publique. La participation de la RAN à ces instances permet à l'établissement de rester au fait des évolutions réglementaires, des bonnes pratiques et des outils partagés, tout en contribuant à la construction de référentiels communs. Par ailleurs, l'Université joue un rôle moteur dans l'essaiage des démarches et des outils d'accessibilité numérique auprès d'autres établissements de l'ESR, en partageant son expertise, ses productions et ses retours d'expérience. Cette posture d'acteur engagé renforce la visibilité et la légitimité de l'établissement sur ces sujets, tout en contribuant à l'objectif national d'un numérique inclusif et accessible à tous-tes.

Réalisé

- RAN dans GT accessibilité du CSIESR
- RAN dans divers GT accessibilité de la fonction publique
- Communications et présentations sur la thématique accessible dans l'ESR (JRES, ESUP days, assises du CSIESR)

À réaliser

- Création de l'association des RAN de l'ESR

Indicateurs

- Nombre de participations dans les GT
- Nombre de présentations réalisées dans l'ESR

OS 14. DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE INCLUSIVE AFIN DE GARANTIR À CHACUN LA POSSIBILITÉ DE BÉNÉFICIER DES OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR LE NUMÉRIQUE

Une stratégie inclusive vise à garantir un accès équitable aux environnements et services numériques à toutes et tous. Cette ambition se traduit par la formalisation d'une politique d'accessibilité conforme aux exigences réglementaires, la promotion de la diversité et de l'égalité des chances dans les pratiques de recrutement, ainsi qu'un engagement fort en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans le secteur du numérique.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 40 FORMALISER LA STRATEGIE D'ACCESSIBILITÉ

L'Université de Lorraine s'engage à garantir l'accessibilité de ses environnements numériques à l'ensemble de sa communauté. Dans ce cadre, l'établissement se dote d'un SPAN, afin de structurer sa démarche et de répondre aux exigences réglementaires. Ce document stratégique définit les orientations, les priorités d'action et les moyens mobilisés pour assurer une accessibilité effective et durable. Il s'inscrit dans une logique inclusive, en cohérence avec le SDH.

Réalisé

- Rédaction Schéma Pluriannuel d'Accessibilité Numérique (SPAN)

À réaliser

- Faire valider le SPAN
- Intégrer l'accessibilité numérique dans les autres schémas directeurs (SPASER, SPSI, SDVE, SDH, ...)

- Inventaire des services numériques
 - Déclaration d'accessibilité (pour les services numériques ouverts au public ou aux étudiant-es)
 - Évaluation de l'accessibilité des services numériques
- Mise en œuvre du plan d'action du SPAN

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 41 AGIR POUR LA DIVERSITÉ

Agir pour la diversité dans le numérique responsable, c'est promouvoir l'inclusion, l'égalité des chances et la représentation de toutes et tous. Veiller à sensibiliser l'ensemble des recruteurs aux principes du recrutement sans discrimination, afin de garantir un processus équitable, transparent et respectueux de toutes les candidatures est une priorité pour atteindre cet objectif.

Réalisé

- Publication régulière d'emploi réservé

À réaliser

- Défendre une politique de recrutement inclusive
- Sensibiliser les recruteurs aux principes du recrutement sans discrimination

Indicateurs

- Nombre de postes réservés par campagne d'emploi

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 42 AGIR POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES

En accord avec le Plan d'Action pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes (PAEFH), agir pour l'égalité professionnelle femmes-hommes commence par briser les stéréotypes et valoriser les femmes dans les métiers du numérique. Encourager leur engagement et rééquilibrer la mixité sont des enjeux majeurs que l'UL souhaite relever pour une représentation plus juste et inclusive.

Réalisé

- Portraits de la mixité
- Engagement dans les associations « Elles Bougent », FeminaTech



Indicateurs

- Nombre d'actions organisées
- Nombre de portraits

À réaliser

- Poursuivre la réalisation des portraits en favorisant la diversité des métiers du Numérique



ANNEXES

Glossaire

ACOR	Achat et Consommation Responsable, 14
ADAGE	Alliance pour un DATacenter Grand Est, 23
ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, 12
AMUE	Agence de Mutualisation des Universités et Établissements, 24
ARCEP	Autorité de Régulation des Communications Électroniques, des postes et de la distribution de la presse, 12
BGES	Bilan de Gaz à effet de Serre, 14
BYOD	Bring Your Own Device, 17
CSIESR	Comité des Services Informatiques Enseignement Supérieur et Recherche, 32
DADRH, 31	Direction de l'Accompagnement et du Développement des Ressources Humaines, 31
DCML	DataCenter Mutualisé Lorrain, 15
DCOM	Direction de la COMmunication, 31
DD&RS	Développement Durable & Responsabilité Sociétale, 7
DEEE	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, 15
DMGRH	Direction de la Modernisation de la Gestion des Ressources Humaines, 31
DN	Direction du Numérique, 9
DPSE	Direction de la Prévention, Sécurité, Environnement, 31
EDI	Égalité, Diversité & Inclusion, 3
ENACT	Centre Européen en Intelligence Artificielle par l'Innovation, 23
équivalent CO ₂	Unité de mesure des indicateurs environnementaux, 12
ESH	Étudiants en Situation de Handicap, 29
ESR	Enseignement Supérieur et Recherche, 4
ESUP	Communauté d'établissements français d'Enseignement Supérieur pour l'innovation numérique, 23
ESUP-POD	Plate-forme vidéo mutualisée, 24
EXPLOR	mésocentre de calcul mutualisé de l'UL, 23
GES	Gaz à Effet de Serre, 12
Green IT	Numérique écoresponsable (sobriété numérique), 6
Human for IT	Numérique pour tous, 6
IA	Intelligence Artificielle, 21
IAAS	Infrastructure As A Service, 16
ILaaS	Fédération universitaire pour l'IA générative, 24

INR
 Institut du Numérique Responsable, 3

INRIA
 Institut National de Recherche en Informatique
 et en Automatique, 23

IT for Green
 Numérique au service de l'environnement, 6

IT for Human
 Numérique au service de tous, 6

JRES
 Journées Réseaux de l'Enseignement Supérieur
 et la Recherche, 10, 32

MESR
 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
 Recherche, 8

PAEFH
 Plan d'action pour l'Égalité entre les femmes et
 les Hommes, 35

PUE
 Power Usage Effectiveness - mesure l'efficacité
 énergétique, 15

RAN
 Référente d'Accessibilité Numérique, 29

RGAA
 Référentiel Général d'Amélioration de
 l'Accessibilité, 29

RGPD, 23

RSE
 Responsabilité Sociétale et Environnementale,
 3

SaaS
 Software as a Service - Cloud permettant
 l'accès à des logiciels gérés à distance, 23

SDVE
 Schéma Directeur Vie Étudiante, 34

SDH
 Schéma Directeur du Handicap, 3,34

SDNR, 3

SPAN
 Schéma Pluriannuel d'Accessibilité Numérique,
 3, 32

SPASER
 Schéma de Promotion des Achats Publics
 Socialement et Économiquement
 Responsables, 14

SPSI
 Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière,
 34

TE
 Transition Écologique, 3

TMS
 Troubles Musculo-Squelettiques, 29

ULEP
 University Language Exchange Programme -
 Application d'apprentissage des langues en
 tandem, 27

WENR
 outil de mesure de l'empreinte
 environnementale, 9

Le numérique révolutionne à une vitesse vertigineuse le fonctionnement des organisations. Il est source d'innovation et de progrès, reflétant leur modernité, jusqu'à en devenir la vitrine de leurs savoir-faire.

Il peut être un formidable outil de création de nouvelles valeurs durables, plus respectueuses de l'environnement et plus éthiques envers la société s'il est encadré et réfléchi en termes d'impacts.

Avec la signature de cette chartre, nous affirmons nos engagements pour entrer résolument dans une démarche « Numérique Responsable » pour notre organisation.

① Parce que le numérique est un acteur majeur d'émissions de Gaz à Effet de Serre, d'épuisement des ressources et d'affaiblissement de la biodiversité, participant activement au changement climatique, nous nous engageons à optimiser les outils numériques pour limiter leurs impacts et consommations :

- En prenant en compte le Cycle de Vie complet des équipements et logiciels, au service de la transition énergétique.
- En allongeant la durée de vie des équipements, même au-delà de leur amortissement comptable.
- En concevant de manière responsable les services numériques et en intégrant des technologies ou des dispositifs proactifs vis-à-vis des Objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- En favorisant des usages et des pratiques limitant les consommations de matériels, de ressources, d'énergies et de consommables.
- En considérant nos déchets comme une ressource et leur traitement comme une source d'emplois participant au développement de l'économie circulaire.
- En privilégiant l'utilisation de sources d'énergies renouvelables.

② Parce que les services numériques peuvent être sources d'exclusion sociale, d'individualisation et d'obsolescence matérielle et logicielle, nous nous engageons à développer des offres de services Accessibles pour tous, inclusives et durables :

- En généralisant une démarche d'achats responsables avec l'adoption de clauses sociétales et environnementales.
- En concevant des applications accessibles à tous (y compris pour les personnes en situation de handicap dans le respect du Référentiel Général d'Accessibilité des Administrations [RGAA] en France ou de la norme WCAG [*Web Content Accessibility Guidelines version 2.1*] dans les autres pays), fonctionnant avec des connexions à débit limité et n'exigeant pas une puissance d'équipements de dernière génération.
- En revisitant les applications autour des 3 U : Utiles, Utilisables, Utilisées pour en simplifier l'usage en intégrant l'accessibilité universelle pour réussir l'e-inclusion de tous.
- En associant l'utilisateur à la conception pour éviter des outils surdimensionnés et améliorer progressivement le niveau de conformité des services en ligne.

③ Parce que l'avenir des organisations passe par un usage du numérique transparent et rassurant pour tous, nous nous engageons pour des pratiques numériques éthiques et responsables :

- En développant des usages raisonnés des données et services dans une démarche éthique vis-à-vis des impacts sur l'environnement et les populations.
- En ne collectant que les données utiles et nécessaires au service des utilisateurs, afin de limiter les risques en matière de vie privée et impacts environnementaux en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) dans l'Union Européenne, ou en suivant les principes du RGPD en conformité avec les règles de protection des données applicables localement pour les autres pays.
- En favorisant la diversité des recrutements et l'égalité professionnelle femmes/ hommes, et plus particulièrement dans le périmètre de nos activités autour des métiers du numérique.
- En améliorant les conditions des travailleurs du numérique en interne et en externe.
- En s'inscrivant résolument dans des dispositifs d'éthique algorithmique sur l'utilisation et la protection des données, notamment au regard de l'intelligence artificielle.
- En déployant et valorisant la démarche RSE auprès de l'ensemble des collaborateurs.
- En faisant connaître la politique RSE auprès des parties prenantes externes pour les impliquer dans notre démarche et notre engagement envers le Numérique Responsable.

④ Parce que la transition vers un numérique responsable est indispensable pour assurer la résilience des organisations, nous nous engageons à rendre le numérique mesurable, transparent et lisible :

- En respectant les normes communes pour collecter, rassembler, analyser et partager les données sur les impacts des Technologie de l'Information et de la Communication (TIC).
- En participant à une démarche collaborative de conception et d'évaluation des services numériques en adéquation avec les réels besoins.
- En restant innovant dans l'utilisation de nouveaux outils pour collecter des données et assurer leur analyse avec transparence et visibilité.

⑤ Mais aussi parce que le numérique est un formidable levier de création de valeurs, et parce que demain s'écrit aujourd'hui, nous nous engageons à favoriser l'émergence de nouveaux comportements et valeurs :

- En incluant l'innovation sociale dans la définition de nouveaux systèmes et services numériques.
- En valorisant les initiatives internes qui mobilisent l'organisation, favorisent les collaborations transversales et le bien-être au travail.
- En rationalisant nos procédures pour réduire les consommations de ressources, tout en privilégiant la qualité.
- Et la création de nouveaux emplois.
- En sollicitant l'engagement et l'expertise de nos parties prenantes sur des productions collaboratives, autour de l'emploi, l'inclusion, le bien-être et la qualité de vie.
- En permettant aux générations futures d'innover pour construire un monde ouvert à l'autre soucieux de l'équilibre des écosystèmes et du bien-vivre ensemble.
- En suivant les indicateurs de performances et de conformité pour l'atteinte des objectifs RSE.
- En proposant des axes d'amélioration.

Engagements	Objectifs stratégiques	Objectifs Opérationnels	Plan d'action	Livrables	Indicateurs	Liens Schémas Directeurs	Parties Prenantes (hors DN)
<p>Ancre la stratégie Numérique Responsable dans l'établissement</p> 	<p>Inscrire la stratégie Numérique Responsable dans la feuille de route du numérique</p> 	<p>Acter et formaliser l'engagement</p> <p>Structurer le pilotage de la stratégie NR</p>	<p>Signer la charte NR de l'INR Adhérer à l'INR</p> <p>Nommer un.e référent.e Numérique Responsable Définir une gouvernance en lien avec les instances existantes Évaluer les moyens RH et financiers nécessaires</p>	<p>Charte signée Accès adhérents INR</p> <p>PILOTAGE</p>		<p>Présidence DRSE</p> <p>SORSE</p> <p>DGS DRSE Écosystème RSE</p>	
	<p>Formaliser la politique Numérique Responsable</p> 	<p>Identifier les principaux enjeux RSE de numérique en lien avec les ambitions de l'établissement</p> <p>Élaborer et valider par le CA un schéma directeur du numérique responsable qui s'inscrit sur les 3 piliers de la politique RSE de l'établissement : Égalité, Diversité & Inclusion (EDI), Transition écologique (TE) et Qualité de vie</p> <p>Planifier un plan d'action</p>	<p>2019 - 2021 Calcul de l'empreinte environnementale de notre SI</p> <p>Faire l'état des lieux</p> <p>Co construire une politique Numérique Responsable entre durabilité et souveraineté pour une université Plurielle et inclusive et respectueuse de la qualité de vie, sur la base des différentes actions déjà entreprises Rédiger le schéma directeur du NR Définir les indicateurs</p> <p>Rédiger le plan d'action NR 2025 - 2028 Identifier des mesures phares (MP)</p>	<p>Bilan carbone, bilan d'accessibilité, bonnes pratiques...</p> <p>Plan d'action NR 2025 - 2028</p>	<p>Empreinte carbone Nb de sites accessibles Nb de bonnes pratiques identifiées</p> <p>nb de sessions collaboratives</p> <p>4 critères d'évaluation pour les MP : Empreinte carbone Impact économique Faisabilité Acceptabilité</p>		<p>DRSE Écosystème RSE Copim TE</p>
	<p>Déployer la politique Numérique Responsable</p>	<p>Identifier et mobiliser les différents acteurs</p> <p>Suivre le déploiement des actions en analysant les mesures d'impacts</p> <p>Ajuster le plan d'action dans une démarche d'amélioration continue</p>	<p>Déployer un réseau de correspondants NR</p> <p>Concevoir et suivre les indicateurs Actualiser le bilan carbone du SI</p> <p>Revisiter le plan d'action et les valeurs cibles des indicateurs au regard des résultats obtenus, d'éventuelles nouvelles priorités ou avancées technologiques</p>	<p>Liste des correspondants</p> <p>Bilan annuel des actions</p> <p>Nouvelle version du plan d'action</p>		<p>Composantes formation / recherche DC</p> <p>DRSE</p> <p>DRSE DGS</p>	<p>SORSE</p>
	<p>Animer et communiquer autour de la démarche Numérique Responsable</p> 	<p>Structurer une stratégie de communication</p>	<p>Organiser des actions de communication, d'acculturation et de mobilisation autour du NR</p>	<p>Plan de communication</p>	<p>Nombres d'événements Nombres de participants</p>	<p>SORSE SDTE 1.1</p>	<p>DCOM</p>

Engagements	Objectifs stratégiques	Objectifs Opérationnels	Plan d'action	Livrables	Indicateurs	Liens Schémas Directeurs	Parties Prenantes (hors DN)
<p>Favoriser la sobriété</p>    	<p>Sensibiliser et former aux impacts environnementaux du numérique <i>Comprendre pour Agir</i></p> 	<p>Impulser et accompagner le changement vers des pratiques numériques plus sobres <i>Connaitre pour Agir</i></p> <p>Déployer un plan de sensibilisation et/ou formation sur les impacts environnementaux du numérique pour les personnels</p> <p>Soutenir les actions de formation et de sensibilisation pour les étudiant.es</p>	<p>Informier sur les impacts environnementaux Déployer le numériscore Inciter aux écogestes</p>  <p>Concevoir et mettre en œuvre un parcours de formation pour les personnels du numérique Sensibiliser l'ensemble des personnels aux enjeux/impacts environnementaux du numérique</p> <p>Contribuer à la mise en place d'enseignements et d'animations dédiés à la TE (SENSE et AGLES, ateliers, fresques)</p>	<p>V2 Numériscore</p>  <p>Parcours de formation</p> <p>Actions et supports pédagogiques</p>	<p>Nb actions de sensibilisations Nb de bénéficiaires</p> <p>Nb de formations suivies</p> <p>Nb d'actions Nb de supports pédagogiques produits Nb de bénéficiaires</p>	<p>SOTE 1.1</p> <p>SOTE 1.3</p> <p>SOTE 1.2</p>	<p>DRSE DCDM</p> <p>DRSE DADR/H/FCP</p> <p>DRSE VP Formation, TE composantes</p>
	<p>Optimiser la gestion de nos ressources numériques pour limiter leurs impacts et consommations <i>Mieux gérer les équipements, infrastructures et données</i></p>  	<p>Spécifier des politiques d'achats responsables par segments numériques <i>Mieux consommer</i></p> <p>Ajuster le parc numérique en favorisant des pratiques raisonnées et moins énergivores afin d'atténuer l'impact environnemental</p> <p>Faire du DataCenter Mutualisé Lorrain (DCML) le lieu de convergence de l'ensemble des infrastructures et services de l'UL</p>	<p>Réduire le nombre d'équipements Continuer à allonger la durée de vie des équipements en favorisant le réemploi en interne et en externe Mieux valoriser les DEET</p> <p>Migrer les infrastructures vers le DCML Adapter le DCML aux besoins Optimiser son efficacité énergétique</p> <p>Cartographier les besoins Spécifier une politique de gestion des données Rationaliser les services de gestion de données Inciter au nettoyage des données et à leur archivage</p>	<p>Politiques d'achats</p>  <p>Cartographie des équipements</p>  <p>Bilan carbone annuel</p> <p>DCML optimisé DCML phase 2</p> <p>Cartographie des données politique de gestion de données</p> 	<p>Nb de politiques déployées</p> <p>Durée de vie moyenne des équipements Nb d'actions de réemploi 8.1 cible 2027 25% des matériels issus du réemploi (AGEC) 8.2 cible 35% des matériels de - de 10 ans orientés verts</p> <p>Nb d'infrastructures migrées Réduction de la consommation énergétique</p> <p>Quantité de données supprimées</p> <p>Nb de convergences opérées</p> <p>Nb de services dématérialisés contribuant à la baisse des impacts</p> <p>Versions accessibles des services</p> 	<p>SOTE 2.1 SPASER</p> <p>SOTE 2.2 SOTE 2.4</p> <p>SOTE 3.2 SOTE 3.3 ?</p> <p>SOTE 2.2</p> <p>SOTE 4.1</p> <p>SOTE 2.2</p> <p>SOTE 3.2</p>	<p>DRSE DAMP</p> <p>Composantes formation / recherche DC</p> <p>Composantes formation / recherche</p> <p>DGS Composantes formation / recherche</p> <p>Utilisateurs</p> <p>Composantes formation / recherche</p>
	<p>Initier et développer une culture de la donnée numérique</p>	<p>Renforcer la mutualisation et la rationalisation des solutions numériques</p>	<p>Cartographier l'existant Renforcer le circuit décisionnel sur l'acquisition de solutions Opérer les convergences</p>	<p>Cartographie des données</p> <p>Cartographie des services</p>	<p>Quantité de données supprimées</p> <p>Nb de convergences opérées</p>	<p>SOTE 3.2 SOTE 3.3 ?</p> <p>SOTE 2.2</p> <p>SOTE 4.1</p>	<p>Composantes formation / recherche DDOC, DC Archiviste</p> <p>DGS Composantes formation / recherche</p>
	<p>Disposer d'une offre de services numériques efficiente</p>	<p>Proposer une offre de service facilitante et contribuant à la réduction de l'impact environnemental de l'établissement</p>	<p>Poursuivre la dématérialisation des processus Développer l'offre de services collaboratifs Contribuer au développement d'outils de suivi de la TE Soutenir le déploiement du BYOD en pédagogie (Bring Your Own Device)</p> 	<p>Services dématérialisés</p> 	<p>Nb de services dématérialisés contribuant à la baisse des impacts</p>	<p>SOTE 4.1</p>	<p>Composantes formation / recherche</p>
	<p>Écoconcevoir les applications, les productions audiovisuelles et les services</p> 	<p>Décommissionner les services sous utilisés</p>	<p>Adapter les services au juste besoin en associant l'utilisateur à la conception Prendre en compte la gestion des ressources (Mode éco)</p>	<p>Versions accessibles des services</p> 	<p>Nb d'applications décommissionnées</p>	<p>SOTE 2.2</p> <p>SOTE 3.2</p>	<p>Utilisateurs</p> <p>Composantes formation / recherche</p>

Engagements	Objectifs stratégiques	Objectifs Opérationnels		Plan d'action	Livrable	Indicateurs	Lien Schémas Directeurs	Parties Prenantes (hors DN)
Renforcer la souveraineté  	 Sensibiliser et Former aux enjeux de la souveraineté numérique et de la cybersécurité <i>Comprendre pour Agir</i>	Impulser et accompagner le changement vers des pratiques numériques éthiques et responsables en matière de souveraineté, cybersécurité et de protection des données. <i>Connaitre pour Agir</i>		Former à la cybersécurité (formation des doctorants, des nouveaux personnels, module cybersécurité obligatoire) Acculturer la communauté aux risques liés aux usages de l'IAG Sensibiliser la communauté à la protection des données de la recherche et des données personnelles (RGPD) Promouvoir l'usage des logiciels libres et des formats ouverts auprès de la communauté Promouvoir les services numériques de l'établissement	Modules de formation	Nb de bénéficiaires		DRSE DADRH/FCP
	 Renforcer les compétences numériques pour assurer la maîtrise du SI	Renforcer les compétences numériques pour assurer la maîtrise du SI		Former les personnels du numérique Adapter les fiches de poste pour intégrer les compétences recherchées lors des recrutements	Parcours de formation	Nb de formations suivies		DRSE DADRH/FCP
	 Améliorer la confiance dans le numérique	Consolider l'offre de services numériques souverains pour nos usagers		Identifier les services numériques (dont ceux déployés hors DN) qui ne sont pas souverains Prendre en compte la souveraineté dans tous les projets numériques	Volet souveraineté dans cartographie des services numériques Méthodologie projet adaptée			DC, DGS Composantes et UMRs
	 Améliorer la confiance dans le numérique	Prioriser des alternatives opensource aux solutions propriétaires et l'utilisation des formats ouverts pour assurer l'interopérabilité et la réversibilité des systèmes		Identifier et évaluer les solutions alternatives aux logiciels propriétaires Déployer les logiciels et services retenus Utiliser les formats ouverts Accompagner les changements	Solutions alternatives (alternatives Teams, Acrobat Pro, Office...)	Nb de services déployés Nb d'utilisations	SDRSE	DC, DGS Composantes et UMRs
	 Améliorer la confiance dans le numérique	S'assurer du respect de la réglementation		S'assurer du respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) S'inscrire dans une démarche d'homologation systématique des services				DPO
	 Positionner l'UL comme un acteur de la souveraineté numérique de l'ESR	Proposer une offre de services dans un datacenter labellisé		Déployer les services ADAGE (Alliance pour un Datacenter Grand Est) Héberger les moyens de calcul pour la recherche (EXPLOR, INRIA, ENACT)	Services : sauvegarde, stockage, IaaS Phase 2 du DCML	Nombre de bénéficiaires Nombre de serveurs hébergés		MESR Unistra, URCA INRIA, UMR, EXPLOR, ENACT
	Positionner l'UL comme un acteur de la souveraineté numérique de l'ESR	Renforcer l'offre de services souverains		Contribuer à l'offre EUSP SaaS Participation à la fédération ILAAS (mutualisation des serveurs IAG de l'ESR)	EUSP POD (MULTI) ILAAS : serveurs GPU mutualisés	Nombre de services SaaS proposés		EUSP
	Positionner l'UL comme un acteur de la souveraineté numérique de l'ESR	Produire des logiciels en opensource		S'inscrire dans une démarche de production de code OpenSource pour les développements UL Participer à EUSP Portail				EUSP Univ-Rennes

Engagements	Objectifs stratégiques	Objectifs Opérationnels	Plan d'action	Livrable	Indicateurs	Lien Schémas Directeurs	Parties Prenantes (hors DR)	
<p>Accélérer l'inclusion</p>	<p>Sensibiliser et Former aux impacts sociétaux du numérique <i>Comprendre pour Agir</i></p>	<p>Impulser et accompagner le changement vers des pratiques numériques plus accessibles, inclusives et durables <i>Connaitre pour Agir</i></p>	<p>4 Informer sur les impacts sociaux et sociétaux du numérique Inciter aux bonnes pratiques</p>	Support de sensibilisation	Nb actions de sensibilisations Nb de bénéficiaires	SDRSE SDEDI		
		<p>Déployer un plan de sensibilisation et/ou formation sur les impacts sociaux et sociétaux du numérique pour l'ensemble des personnels</p>	<p>4 Concevoir et mettre en œuvre un parcours de formation à l'accessibilité pour les personnels en charge de créer des ressources numériques Sensibiliser l'ensemble des personnels aux enjeux des impacts sociaux et sociétaux du numérique</p>	Parcours de formation	Nb de formations suivies			
		<p>Améliorer l'accès aux ressources et services</p> <p>2014 Politique d'accessibilité des sites Web</p> <p>Loi pour l'égalité des territoires et des chances 2005</p>	<p>Former l'ensemble de la communauté aux compétences numériques de base</p>	<p>4 Définir des parcours de formation adaptés aux différents publics</p>	Parcours de formation		SDRSE SDEDI	DRSE Mission EDI, DMGRH, DADRH
			<p>Garantir l'accès aux équipements numériques pour tous les</p>	<p>Renforcer l'offre de prêt d'équipements numériques Renforcer la visibilité des différentes salles en accès libre</p>			SDVE	
			<p>Garantir l'accès aux équipements numériques adaptés</p>	<p>Ajuster l'ergonomie des équipements aux besoins des usagers Mettre à disposition des ESH des équipements et logiciels spécifiques</p>			SDH SDVE	
			<p>S'assurer de la conformité d'accessibilité des services et ressources numériques</p>	<p>Déployer le plan d'action associé au SPAN</p>			SPAN SDVE	
	<p>S'assurer de l'accessibilité numérique des espaces</p>		<p>Amphi, micro, boucle magnétique, borne d'accueil</p>			SPSI SDVE	DPI	
	<p>Agir pour une Université Démonstratrice Inclusive</p>	<p>Développer une offre de services numériques au bénéfice de l'EDI</p>	<p>Mettre en œuvre des outils répondant aux enjeux inclusifs (plateforme de signalement, congés étudiants, accès campus connectés)</p>					
		<p>Soutenir les actions de formation et de sensibilisation sur les thématiques EDI pour l'ensemble de la communauté</p>	<p>Contribuer à la mise en place d'actions de sensibilisation ou de formation dédiées à l'EDI (biais de genre, formation accessibilité...)</p>	Supports de sensibilisation ou formation	Nb de supports produits Nb de bénéficiaires	SDRSE SDEDI PAEFH	DRSE Mission EDI, DMGRH, DADRH, DCOM	
		<p>Explorer les apports des nouvelles technologies favorisant l'inclusion</p>	<p>Expérimenter les solutions offertes par l'IA</p>					
		<p>Être acteur des travaux autour de l'accessibilité dans l'ESR</p>	<p>Contribuer à l'expérimentation et au développement d'outils au service de l'accessibilité</p>					
	<p>Développer une stratégie inclusive afin de garantir à chacun la possibilité de bénéficier des opportunités offertes par le numérique</p>	<p>Formaliser la stratégie d'accessibilité</p>	<p>Rédiger le Schéma Pluriannuel d'Accessibilité Numérique</p>		SPAN		SDH	
		<p>Agir pour la diversité</p>	<p>Avoir une politique de recrutement inclusive Sensibiliser les recruteurs aux principes du recrutement sans discrimination</p>	Campagne d'emploi	Nb de postes par campagne d'emploi			
		<p>Agir pour l'égalité professionnelle femmes/hommes</p>	<p>Promouvoir les métiers du numérique auprès des femmes</p>			Nb d'actions organisées Nb de portraits de la mixité	PAEFH	DCOM

